

## Comité Syndical Reconvouqué du 20 mai 2022

### DELIBERATION N° 2022-05-031

### Mise à jour des objectifs stratégiques 2021-2031

Nombre de membres 105			L'an deux mille vingt-deux, le vingt mai à dix heures, l'assemblée délibérante régulièrement reconvoquée par le Président le treize mai, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Gianni Don Georges. Monsieur Poli Xavier a été désigné secrétaire de séance. L'assemblée délibérante étant reconvoquée, le comité syndical peut valablement délibérer sans condition de quorum.
En exercice	Présents	Votants	
105	11	31	

#### Présents :

BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, VIVONI Ange-Pierre, BERNARDI François, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, COSTA Paul (suppléant de M. OLMETA Claudy), CICCADA Vincent, GIORDANI Jean-Pierre et GIANNI Don Georges.

#### Absents représentés :

MARCANGELI Laurent (a donné pouvoir à Vivoni Ange-Pierre), Ferrandi Etienne (a donné pouvoir à BONARDI Jean-Paul) LACOMBE Xavier (a donné pouvoir à BONARDI Jean-Paul), FRAU David (a donné pouvoir à SOTTY Maire-Laurence), SBRAGGIA Stéphane (a donné pouvoir à SOTTY Mme Marie-Laurence), ADORNI Roméro (a donné pouvoir à CICCADA Vincent), MARCHETTI François-Marie (a donné pouvoir à GIANNI Don-Georges), VUILLAMIER Jean-Marcel (a donné pouvoir à VIVONI Ange-Pierre), EMANUELLI Paul-Jean (a donné pouvoir à BERNARDI François), GAMBOTTI Alexandre (a donné pouvoir à BERNARDI François), SINDALI Philippe (a donné pouvoir à Xavier Poli), FRANCESCHINI Christiane (a donné pouvoir à POLI Xavier), NICOLAI Marc-Antoine (a donné pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse), BERLINGHI François (a donné pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse), MATTEI Jean-François (a donné pouvoir à Jean-Baptiste GIFFON), MARCHETTI Etienne (a donné pouvoir à GIORDANI Jean-Pierre), NEGRONI Jérôme (a donné pouvoir à GIANNI Don-Georges), BARTOLI Paul-Marie (a donné pouvoir à CICCADA Vincent), MICHELETTI Vincent (a donné pouvoir à GIORDANI Jean-Pierre), QUILICHINI Paul (a donné pouvoir à GIFFON Jean-Baptiste)

#### Absents :

BATTESTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, ROMITI Gérard et SAVELLI Pierre.  
BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, COMBETTE Christelle, CORTICCHIATO Caroline, FAGGIANELLI François, KERVELLA Philippe, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, PUGLIESI Pierre, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, , SUSINI Jean, VANNUCCI Stéphane, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël.  
COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don Napoléon et GRAZIANI Frédéric.  
ACQUAVIVA François-Xavier, BARTHELEMY Roxane, GUIDONI Pierre et SEITE Jean-Marie.  
FANTOZZI Jean-Michel.  
BRUZI Benoit et EMANUELLI Paul-Jean.  
BELLINI Pierre-François et MURACCIOLI Jean-Jacques.  
BERLINGHI François, CIMIGNANI Marie-Flora.  
ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph.  
DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph et TERRIGHI Charlotte.  
FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude.  
MAURIZI Pancrace.  
ALBERTINI Pierre-François.  
LECCIA Pascal.  
ISTRIA Patrice et PERENEY Jean.  
MATTEI FAZI Joselyne, POMPONI Paul François et CHIAPPINI Charles.  
CESARI Etienne, LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI Jeanne et SUSINI Grégory.

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20220520-2022-05-031-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2022  
Date de réception préfecture : 02/06/2022

Certifié exécutoire,  
après transmission de l'acte en Préfecture le 02/06/2022,  
et de la publication de l'acte le 02/06/2022



Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI  
Délibération n° 2022-05-031/ Page 1 sur 3

**Monsieur Don-George GIANNI, Président expose,**

Les orientations stratégiques du syndicat pour la période 2021-2026 ont été adoptées lors du comité syndical du 16 décembre 2020. Ces nouvelles orientations s'inscrivent dans une démarche de performance. Aussi les actions sont déclinées selon les objectifs poursuivis, les résultats attendus pour les années à venir mesurés au moyen d'indicateurs précis.

Les indicateurs de suivi et objectifs stratégiques du syndicat ont été adoptés le 11 février 2021 et font l'objet d'un bilan annuel intégré au rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service.

L'actualisation du PPI 2021-2026 validée précédemment impacte les objectifs et indicateurs relatifs aux investissements.

Par ailleurs, le plan biodéchets 2023 restitué fin 2021 a permis de définir pour chaque intercommunalité, en fonction des spécificités de leurs territoires et de leurs choix de déploiement, la part de détournement des biodéchets qui sera réalisée par le compostage de proximité et par les collectes sélectives.

Au niveau régional, le plan biodéchet prévoit d'équiper 42 % de la population d'un composteur individuel ou partagé, et de déployer une collecte sélective de biodéchets auprès de 76 % de la population, pour un taux de couverture global de 118 % dépassant les objectifs réglementaires de généralisation du tri à la source des biodéchets.

Ainsi, il convient de revoir les objectifs stratégiques du syndicat afin de les mettre en conformité avec ces évolutions.

**Il est donc proposé au comité syndical d'adopter le tableau de suivi des objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026 modifié et annexé à la présente délibération.**

***Le Comité syndical, après en avoir délibéré :***

Vu les articles L.5111-1-1et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2010-1563 de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010,

Considérant les avis rendus par la commission infrastructure du 2 décembre 2021, la commission finances du 14 avril 2022 et la commission transition écologique du 21 avril 2022,

Considérant l'actualisation du PPI 2021-2026,

Considérant l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de performance pour mesurer annuellement l'avancement des actions mises en œuvre,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président

***A l'unanimité :***

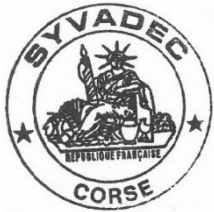
- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- abroge la délibération n°2021-02-090 du 11 février 2021 sur les indicateurs de suivi des objectifs stratégiques en
- Approuve la mise en place d'une démarche de performance déclinant les orientations stratégiques en objectifs associés à des indicateurs,

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20220520-2022-05-031-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2022  
Date de réception en préfecture : 02/06/2022

-Adopte le tableau de suivi des objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026 annexé à la présente délibération

-Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique de la présente délibération

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Le Président,

Don-Georges GIANNI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20220520-2022-05-031-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2022  
Date de réception préfecture : 02/06/2022

Objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026

Indicateurs	Objectifs	2021	Cible 2025
<b>Production de déchets</b>	Réduction de la production de déchets ménagers collectés par habitants par rapport à 2010 : 10% en 2020, 15% en 2030	8%	13%
<b>Filières REP</b>	Neuf nouvelles filières REP de 2021 à 2025	1	9
<b>Tri des emballages</b>	Généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en 2022 : % hab.	100%	100%
<b>Tri à la source des biodéchets</b>	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : 95% de la population	27%	95%
<b>Objectifs réglementaires</b>	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : détournement de 50 % des biodéchets des Omr en kg/hab avant mise en place du tri à la source (caractérisations Omr)	108kg	60kg
<b>Réemploi</b>	Réemploi de 5 % des déchets ménagers en 2030	0,7%	2,6%
<b>Taux de réemploi et recyclage</b>	Taux de réemploi et recyclage des déchets ménagers et assimilés : 55 % en 2025, 60 % en 2030, 65 % en 2035	34%	55%
<b>Valorisation énergétique</b>	Valorisation énergétique d'au moins 70% des déchets non réemployés, recyclés ou compostés en 2025	8%	70%
<b>Stockage</b>	Réduction du stockage par rapport à 2010 : 30% en 2020, 50% en 2025	29%	50%
<b>Pédagogie</b>	10 % maximum de déchets ménagers stockés en 2035	61%	40%
<b>Compostage</b>	100% des établissements scolaires labellisés	70%	100%
<b>Valo locale</b>	Plan biodéchet 42% des hab. ont accès à un composteur	27%	42%
<b>Objectifs stratégiques</b>	20% de valorisation locale sur total DMA (hors gravats)	10%	20%
<b>GES</b>	Bilan carbone : solde GES neutre (t équ. CO2)	94 555	0
<b>Contribution/t traitée</b>	Maîtriser l'évolution des contributions (€/t)	181	130
<b>Contribution/hab.</b>	Maîtriser l'évolution des contributions (€/hab)	137	91
<b>Tarifcation incitative</b>	38% de la population corse à la TI en 2025	0%	38%
<b>Quais de transfert Omr</b>	11 quais de transferts modernes opérationnels en 2025	10	11
<b>Centres regroupement du tri</b>	10 CRT opérationnels en 2025	4	10
<b>Recycleries</b>	25 recycleries opérationnelles en 2025	23	25
<b>Eco-Points</b>	5 éco-points opérationnels en 2025	2	5
<b>Recy. mobiles</b>	2 recycleries mobiles opérationnelles en 2025	1	2
<b>Espaces réemplois</b>	30 espaces réemploi opérationnels en 2025	0	30
<b>Bioplateformes</b>	4 bio-plateformes opérationnelles en 2025	2	4
<b>Centres de tri valorisation</b>	2 CTV opérationnels ou en construction en 2025	0	2

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20220520-2022-05-031-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2022  
Date de réception préfecture : 02/06/2022

**Objectifs de 2021**